

Point d'accueil numérique

Vous ne disposez pas d'un accès internet ?

La Commune de Grésin a mis en service courant octobre 2017 un point d'accueil numérique composé d'un ordinateur avec accès internet et d'une imprimante multifonctions pour permettre aux usagers ne disposant pas d'un accès Internet de **réaliser en ligne leurs démarches administratives**.

Ce **service gratuit** est accessible en Mairie de Grésin durant les horaires de permanence du secrétariat : lundi de 14h à 18h et jeudi de 8h30 à 11h30 ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

La secrétaire de mairie peut vous aider dans vos démarches en cas de besoin.

Renseignements auprès du secrétariat de la mairie : Tel 04.76.31.76.60